

Programme :

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Durée : 7 heures soit 1 jour

Nombre de participants : 4 à 10

Lieu : En Intra ou en Inter-entreprises

Public : Tout public

Pré requis : Être titulaire du certificat SST

Délai moyen d'accessibilité à la formation : 1 mois

Formateur : Par un formateur Certifié par l'INRS

Objectifs

Aptitudes visées :

- Maintenir les compétences du SST définies dans le référentiel de formation à un niveau au moins équivalent, voir supérieur à celui de sa formation initiale
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Compétences visées

- Protéger et prévenir du risque du suraccident
- Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

Moyens et méthodes pédagogiques, modalités de suivi de l'exécution

- Alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques
- Salles de cours, supports de cours, paperboard, supports informatiques, mannequins, couvertures, défibrillateur (DSA ou DAE), accessoires divers...
- Evaluation des acquis, feuilles d'émargement, certificats de réalisation.

La formation doit être actualisée **au maximum tous les 24 mois** lors d'une formation « maintien et actualisation des compétences (MAC) » d'une durée de 7 heures.

Contenu pédagogique

1. La démarche d'intervention du SST à travers la prévention et les secours

- Les évolutions du programme de formation
- Les dernières statistiques des AT/MP dans l'entreprise et au niveau national
- Les enjeux
- L'analyse de situations dangereuses et des risques spécifiques dans l'entreprise
- Le mécanisme de survenance de l'AT

2. Pratiques quotidiennes

3. La maîtrise des gestes techniques

- Révision des gestes d'urgence
- Simulations d'accidents du travail selon les risques de l'entreprise

4. Actualisation des compétences Epreuves certificatives

- Analyses de situation d'AT/et situations dangereuses pour validation.

Administratif :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail. Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec le centre de formation ALSA PREVENTION afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et la mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.)